

**UNE MANIFESTATION DE L'ANTIPARLEMENTARISME
DE L'EXTRÊME-GAUCHE : LA LIGUE RÉPUBLICAINE
POUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION
(1883-1884)**

Bertrand Joly

(Université de Nantes)

Avec une majorité républicaine de quatre cents voix, nous n'arrivons à faire que de la bouillie pour les chats. [...] Nous n'aurons en France ni liberté ni démocratie, tant que nous n'aurons pas détruit et remplacé le régime parlementaire¹.

Le terme générique d'*antiparlementarisme* recouvre en France des phénomènes très divers qu'il est nécessaire de bien distinguer. En schématisant quelque peu, on peut en discerner quatre types, le populiste, l'autoritaire, le conventionnel et le plébiscitaire.

L'antiparlementarisme *populiste*, très répandu à droite mais aussi à gauche, est purement conjoncturel : ce rejet émotif et virulent du jeu politique en place critique de façon primaire l'impuissance du régime à résoudre les difficultés du moment et vise avant tout son symptôme le plus visible : l'instabilité ministérielle provoquée par les empiètements du pouvoir législatif sur l'exécutif. Dans la droite pure et dure, l'antiparlementarisme *autoritaire*, assez rare, récuse le principe même d'une chambre représentative investie d'un quelconque pouvoir limitant celui de l'exécutif, et ne tolère à la limite que des assemblées à peine consultatives et quasi-muettes, comme celles du Premier Empire. Dans la gauche également pure et dure, existe un antiparlementarisme *conventionnel* visant ce qu'on appelle ordinairement le régime parlementaire tel qu'il se pratique sous la III^e République, avec ses limitations jugées insupportables au pouvoir des élus du peuple : bicamérisme, présidence de la République, cabinet responsable jouissant d'une certaine autonomie de décision. Enfin va naître dans les années boulangistes un autre antiparlementarisme de type *plébiscitaire*, réclamant au contraire le renforcement de l'exécutif (mais sans anéantir le législatif), ainsi

¹ Éditorial de *la Lanterne* du 15 août 1882. Mêmes tirades dans le numéro du 26 août suivant, contre « l'éparpillement, la confusion, l'impuissance et le gâchis ».

qu'une séparation et une autonomie plus nettes des attributions entre les deux pouvoirs. Il est évident que les frontières entre ces quatre types d'antiparlementarisme n'ont rien de rigide et qu'il existe entre eux, à côté de conflits parfois violents, des influences réciproques et des emprunts manifestes ; on est d'autre part souvent tenté de confondre l'antiparlementarisme autoritaire des bonapartistes ou des maurrassiens avec celui, beaucoup plus modéré et à peu près respectueux du suffrage universel, de la Ligue des patriotes ou du gaullisme, mais il s'agit là d'un vaste débat qu'on ne saurait aborder ici. Le point à retenir est qu'on retrouve l'antiparlementarisme à droite comme à gauche, mais aussi que le même mot recouvre des réalités très diverses : refus du principe même d'un parlement, refus de sa prépondérance ou au contraire de son abaissement, refus de son mode de fonctionnement favorisant l'impuissance du régime.

La présente étude veut se pencher sur une réalité bien admise mais assez méconnue, l'antiparlementarisme de type conventionnel, qui anime l'extrême-gauche radicale puis socialiste aux débuts de la III^e République, considéré ici à travers l'une de ses expériences, rapide mais originale, la Ligue républicaine pour la révision de la Constitution (ou plus brièvement Ligue révisionniste), fondée très bruyamment en mars 1883 par les radicaux et disparue très discrètement à l'automne 1884¹. On voit en général dans cette association l'une des premières tentatives des radicaux pour se regrouper face aux opportunistes² (mais l'élan unitaire a fortement manqué, on va le voir), l'une des manifestations les plus nettes de la

¹ La bibliographie du sujet est très réduite : à côté de quelques lignes hâtives de Jacques Kayser, *Les Grandes batailles du radicalisme, des origines aux portes du pouvoir (1820-1901)*, Paris, 1962, p. 126-127, et d'un très mince paragraphe dans Jean-Thomas Nordmann, *Histoire des radicaux, 1820-1973*, Paris, 1974, p. 87, la seule étude sérieuse se trouve dans l'excellent article de Daniel Mollenhauer, « A la recherche de la « vraie République » : quelques jalons pour une histoire du radicalisme des débuts de la Troisième République », dans *Revue historique*, n° 607, juillet-septembre 1998, p. 579-615 ; même quand elles s'en écartent, les lignes qui suivent lui doivent beaucoup. — La Ligue semble n'avoir laissé aucun fonds d'archives et la police ne possède pas de dossier la concernant, mais l'inventaire souvent fautif de la sous-série Ba aux Archives de la Préfecture de police (APP) ne permet pas d'être affirmatif sur ce point.

² On notera toutefois que Raymond Huard n'accorde à la Ligue révisionniste que dix mots, pas un de plus (dans son ouvrage *La Naissance du parti politique en France*, Paris, 1996, p. 176), et ne paraît nullement la considérer comme une ébauche d'organisation, mais plutôt comme un symptôme du goût un peu archaïque des radicaux pour les groupements éphémères.

division entre républicains, et l'expression certes inachevée d'un vrai schéma constitutionnel chez les radicaux, ce qui paraît un peu optimiste vu l'incapacité des meneurs à se mettre d'accord entre eux sur ce point. Il est peut-être plus pertinent de voir dans cette émotion fugitive, peu cohérente et purement oppositionnelle un authentique « pré-boulangisme » ressemblant déjà beaucoup à ce qui va suivre et l'expliquant dans une certaine mesure.

I. Le contexte

La situation politique au début de l'année 1883 paraît à la fois instable et ouverte. Le Régime n'a pas encore pris les plis et les rides qui vont peu à peu l'alourdir de coutumes plus ou moins néfastes ; il vient d'écraser les oppositions monarchistes aux législatives de 1881, mais se heurte depuis deux ans à une troublante instabilité ministérielle provoquée par les divisions internes des opportunistes et l'hostilité montante des radicaux. Après l'échec du Grand Ministère, Freycinet n'a duré qu'un semestre (janvier-août 1882), Duclerc n'a représenté qu'une solution d'attente (août 1882-janvier 1883) et Fallières n'est que le cabinet Duclerc à peine modifié et tout aussi provisoire¹. L'opinion commence à s'émouvoir de ces incertitudes : au début de 1883, des industriels parisiens et l'Union des chambres syndicales ouvrières publient des adresses réclamant un gouvernement enfin durable et donc capable de s'attaquer à la crise économique qui sévit. Sans être vraiment essoufflée, la République se cherche encore.

Or, à ce moment, la mort brutale de Gambetta ouvre une période de recomposition profitable aux opportunistes : s'épurant de son aile gauche qui rejoint la Gauche radicale, l'Union républicaine, quelque peu désorientée par la disparition de son chef, se rapproche de Ferry et va lui donner, à partir du 22 février 1883, une majorité stable jusqu'en mars 1885. Dans son équipe, Ferry, imposé par l'opinion à Grévy très réticent, fait appel au gambettiste Waldeck-Rousseau et son cabinet consacre en l'accentuant l'éloignement entre opportunistes et radicaux. Pour ces derniers, il est maintenant urgent de réagir et de prendre l'offensive sur un thème jugé mobilisateur : c'est là l'une des

¹ Le seul nouveau ministre est le général Thibaudin à la Guerre. Fallières croit si peu en son propre avenir qu'il ne remplace pas Duclerc aux Affaires étrangères, dont il prend l'intérim en plus de l'Intérieur qu'il détenait dans la précédente combinaison.

principales raisons d'être de la Ligue révisionniste, avant tout machine de guerre contre Ferry¹.

Les radicaux se répartissent entre deux groupes, l'Extrême-Gauche (Clemenceau, Pelletan) et la Gauche radicale (Allain-Targé, Brisson, Floquet, Lockroy). Pour le premier cité, la progression aux élections de 1881 a été réelle mais limitée : 37 réélus, 25 élus, 2 battus ; dans les scrutins parlementaires, il représente environ 80 voix mais, quand il décide de se constituer en groupe fermé, n'attire officiellement que 53 députés. De son côté, la Gauche radicale, groupe ouvert fondé le 13 décembre 1881, est créditée de 88 à 109 membres, dont plusieurs n'ont pas rompu définitivement avec les opportunistes².

D'après le Barodet, 97 % des élus radicaux ont réclamé en 1881 la révision de la constitution, préalable nécessaire à toute réforme sérieuse ; les vagues déclarations sur « les maux que produit l'inégalité sociale » et « l'omnipotence capitaliste » ne servent généralement qu'à introduire le *delenda Carthago* des radicaux : « Le parti républicain n'a jamais eu d'autre œuvre que d'empêcher ces maux, en détruisant la cause, c'est-à-dire l'organisation monarchique, et en lui substituant l'organisation républicaine³ ». On ne saurait mieux dire que la solution de la question sociale est uniquement politique, ce qui matérialise à ce moment la vraie mais encore mince frontière entre radicaux et socialistes. Dès lors, la révision constitutionnelle devient, plus encore que la Séparation, une baguette magique, le remède miracle à tous les maux et donc, implicitement, le moyen commode de les ignorer⁴ : en intitulant l'un de ses articles « La révision ou la mort⁵ », Maurice Talmeyr exprime parfaitement la force hypnotique et candide de ce mythe qu'on pourrait presque appeler sorélien.

¹ C'est alors qu'apparaît le parallèle, voué à un bel avenir, entre le Guizot de 1847, arc-bouté contre toute réforme électorale, et Ferry (C. Pelletan, « L'agitation révisionniste », dans *la Justice* du 14 mars 1883).

² J. Kayser, *op. cit.*, p. 117-118 ; D. Mollenhauer, *op. cit.*, p. 591.

³ S. Pichon, « Questions politiques », dans *la Justice* du 9 janvier 1883. Le couplet social est servi par raccroc, en fin d'article et en neuf lignes.

⁴ *Le Temps* (23 mars 1883) le dit fort bien, la révision sert à escamoter les problèmes : « La révision, c'est un si grand mot et si obscur ! On peut y voir tout ce qu'on veut, selon les convenances et les convoitises locales : réduction du service militaire, dégrèvements, canaux, ports, routes, chemins de fer », etc.

⁵ *L'Intransigeant* du 5 février 1883. On trouve des arguments d'avenir sous la plume de ce futur boulangiste : la République n'a rien fait depuis douze ans, « le parlementarisme [...] a reculé les limites du pire », etc.

Les lois constitutionnelles de 1875, on le sait, n'ont été tolérées par les purs républicains que comme un mauvais expédient très provisoire, fort éloigné de la vraie doctrine du parti et qu'on s'empresserait de réviser dès que possible, c'est-à-dire dès la victoire définitive sur la Réaction. De 1878 à 1881, quatre propositions ont déjà été déposées, dont la troisième a provoqué la mince révision de 1879¹. Au cours de la campagne électorale qui suit, plus de 330 futurs élus ont pris l'engagement de réviser et, si la suite va montrer qu'on peut sérieusement douter de la sincérité d'une grande majorité de ces aspirants constituants, le triomphe républicain de 1881 supprime aux yeux des purs tout prétexte à tergiverser davantage : aussi, de 1881 à 1884, neuf propositions nouvelles sont-elles déposées, dont on notera que trois relèvent d'initiatives bonapartistes². Or, malgré l'engagement pris par plusieurs d'entre eux, les opportunistes ne veulent plus entendre parler de révision : la discussion globale du 26 janvier 1882 repousse la proposition Barodet (par 290 voix contre 172) et, après la chute du Grand Ministère, l'avènement du second ministère Freycinet, le 30 janvier, signifie que l'heure est à l'apaisement après l'orage gambettiste, et donc à l'ajournement voire à l'enterrement des réformes électorales et constitutionnelles. Pendant un an, la question repasse au second plan et c'est un incident parfaitement insignifiant qui va la réveiller.

II. Le manifeste de Plon-Plon et le débat de mars 1883

Le 16 janvier 1883 au matin, les Parisiens découvrent sur leurs murs un manifeste du prince Jérôme Bonaparte, alias Plon-Plon : ce n'est qu'une énième affirmation du bonapartisme plébiscitaire, une longue diatribe très banale sur les méfaits du régime en place et la

¹ Spuller (29 mars 1878) ; Laroche-Joubert, bonapartiste (27 février 1879) : pour les deux, rapport global de Méline (22 mars 1879) ; Peytral, sénateur (24 mars 1879) ; Barodet, Clemenceau et 73 autres (15 mars 1881) : ajournement après débat les 30 et 31 mai 1881 (Jules Bozérián, *Étude sur la révision de la constitution de 1875*, Paris, 1884, 112 p.).

² Laroche-Joubert (8 novembre 1881) ; Barodet (15 novembre 1881) ; Colbert-Laplace, bonapartiste (8 décembre 1881) ; Gambetta (14 janvier 1882) : rapport Andrieux du 23, partiellement favorable ; Berlet et autres (19 janvier 1882) ; Andrieux (16 novembre 1882) ; Barodet, Laisant et 86 autres (23 novembre 1882) ; Prax-Paris, bonapartiste (22 février 1883) ; Barodet, Clemenceau et 131 autres (27 mars 1884) (*ibid.*).

nécessité de rendre la parole au peuple¹. Or, si l'opinion paraît s'en émouvoir assez peu, le gouvernement, que sa faiblesse notoire pousse nécessairement aux simulacres d'autorité, décide dans la matinée de faire arrêter le prince ; incarcéré et même mis au secret, ce qui est lui faire beaucoup d'honneur, l'impérial personnage sera finalement relâché le 9 février suivant, dans l'indifférence générale². Toutefois, l'occasion paraît bonne aux radicaux d'obtenir enfin l'exil des prétendants (vieille revendication de l'orthodoxie républicaine) et ils déposent aussitôt une proposition en ce sens ; le gouvernement l'écarte d'abord, puis se décide à déposer son propre projet hâtivement bouclé (20 janvier), et finalement se disloque lui-même, Duclerc, malade, se trouvant en désaccord avec certains de ses ministres et avec la commission de la Chambre qui veut durcir le projet. Fallières le remplace au prix d'un minime replâtrage (30 janvier), puis, lui-même malade (il a un malaise à la tribune) et battu au Sénat qui repousse la loi d'exil votée à la Chambre, démissionne à son tour le 13 février, après moins d'un mois d'existence. Même s'ils n'étaient guère solides, deux gouvernements successifs ont été renversés pour le manifeste anodin de Plon-Plon et c'est l'indice d'un vrai trouble dans la majorité.

Ces péripéties assez médiocres ont tout de même deux conséquences importantes : en premier lieu, chacun comprend qu'après deux années d'hésitations, il faut maintenant gouverner pour de bon et cela explique l'avènement facile de Jules Ferry dont la déclaration, lue le 22 février, frappe par son ton d'autorité (elle ne fait aucune allusion à la révision). Inaugurant un réflexe qu'on retrouvera souvent, la législature trouve enfin son point d'équilibre après des débuts hésitants et maussades. D'autre part, le refus du Sénat d'expulser les prétendants réveille brutalement toute la haine que l'Extrême-Gauche porte depuis toujours à la chambre haute : « Sus au Sénat », lance Madier de Montjau à la Chambre le 15 février ; cette fois, il faut en finir avec le Luxembourg, « l'ennemi du suffrage universel, l'ennemi de tout progrès, l'ami de tous les princes³ », et

¹ Texte complet dans *le Petit Parisien* du 18 et repris dans Edgar Zévort, *La Présidence de Jules Grévy*, Paris, 1898, p. 519-522 (ce livre, très précis sur la révision, ne cite pas une fois la Ligue révisionniste).

² Sur l'inintérêt du manifeste et l'affolement ridicule du pouvoir, voir G. Valbert, « La question des princes », dans *Revue des deux mondes*, 1^{er} mars 1883, p. 197-208, ainsi que la chronique de Charles de Mazade, p. 226. La base juridique des poursuites laisse d'ailleurs beaucoup à désirer.

³ Éditorial anonyme intitulé « Sus au Sénat ! », dans *la Lanterne* du 17 février 1883.

toute la presse radicale se déchaîne contre les pères conscrits : « Le Sénat, voilà l'ennemi¹ ». Pendant deux mois, *l'Intransigeant*, *la Justice*, *la Lanterne*, etc., et même *le Petit Parisien*² tirent à boulets rouges et pleines colonnes sur l'ennemi, et il est sans doute inutile de passer en revue ces diatribes furibondes qui disent à peu près toutes la même chose ; un seul exemple de cette prose ulcérée suffira pour juger de l'ensemble :

Le Sénat n'est pas seulement réacteur de par son origine et de par la constitution, [...] il est encore bête et malfaisant par nature³.

Dès lors la révision redevient une urgence et les deux groupes radicaux de la Chambre, Extrême-Gauche et Gauche radicale, demandent la mise à l'ordre du jour des propositions Barodet et Andrieux : « La situation n'a jamais été plus favorable à une tentative de cette nature⁴ ». Il apparaît pourtant très vite que le gouvernement désire l'ajournement et que de nombreux députés sont prêts à lui donner satisfaction. Le 1^{er} mars, la Gauche radicale assemblée accepte, sur les instances de Madier de Montjau et Jullien mais sans enthousiasme particulier, de se rallier à la révision, tandis que l'Union républicaine décide de ne rien décider : c'est dès lors l'enterrement quasi certain, malgré les menaces de Extrême-Gauche : « Plus de trois cents députés ont promis la révision ; et [...] ceux qui voteront contre la prise en considération déchireront leur promesse⁵ ». Le débat, les 5 et 6 mars 1883, est par conséquent sans surprise : si le rapporteur, H. Giraud, conclut à la prise en considération des deux propositions Barodet et Andrieux, Ferry demande l'ajournement, sans toutefois fermer la porte (« Le jour où il croira la révision possible, le gouvernement n'hésitera pas à la présenter et à la soutenir ») et en laissant entendre que ce jour pourrait venir peu avant les législatives de 1885. Andrieux lui-même n'insiste pas en faveur de sa propre proposition (« Y aurait-il quelque part une ambassade vacante ? »),

¹ H. Rochefort, « La révolte au Sénat », dans *l'Intransigeant* du 8 février 1883.

² Voir l'éditorial très révisionniste du 19 février 1883.

³ Alphonse Humbert, « Vandalisme sénatorial », dans *l'Intransigeant* du 4 avril 1883.

⁴ Du même, « L'énigme constitutionnelle », dans *l'Intransigeant* du 22 février 1883. Mais Humbert, peut-être plus lucide que ses amis, ajoute : « On ne le (*le Sénat*) détruira pas par des moyens constitutionnels et légaux », la constitution de 1875 étant irrévocable par nature.

⁵ C. Pelletan, « Aux Calendes grecques », dans *la Justice* du 4 mars 1883 ; même position dans le numéro du 6 : ajourner, c'est refuser.

ironise l'*Intransigeant*¹) et, malgré Clemenceau, trois votes successifs donnent raison au cabinet, le dernier, par 302 voix contre 166, enterrant pour de bon la révision : la minorité unit 80 voix de droite à moins de cent voix républicaines, ce qui est peu.

Comme prévu, la presse radicale se déchaîne contre les « renégats », ceux qui ont promis la révision pendant la campagne électorale et acceptent cyniquement de l'ajourner. La liste des traîtres, aussitôt publiée et vilipendée², comprend d'ailleurs du beau monde : Arène, Audiffred, Paul Bert, Sadi Carnot, Cavaignac, Étienne, Félix Faure, Henri Germain, Loubet, Méline, Ranc, Raynal, Sarrien, Spuller, Thomson, Tirard, Turquet, Waldeck-Rousseau, etc., parjures dont la démission est bruyamment réclamée³. Dès lors, battus au Parlement, les radicaux n'ont plus qu'une solution : en appeler au pays.

En fait, l'idée d'une Ligue révisionniste est légèrement antérieure à l'enterrement parlementaire officiel de la révision. Sauf erreur, c'est Charles Longuet qui, le premier, en lance l'idée dans un article intitulé « Agitation révisionniste » et paru dans *la Justice* du 1^{er} mars : il faut une « agitation, [...] organisée, méthodique », comme jadis en Angleterre pour faire abolir les Corn Laws : « créons une Ligue, la ligue de la révision⁴ ». Le 8 mars, au lendemain de la défaite à la Chambre, l'Extrême-Gauche décide à l'unanimité de fonder une « Ligue républicaine pour la révision des lois constitutionnelles » et charge son bureau de réunir à cette fin les parlementaires, les conseillers municipaux de Paris, les représentants de la presse et les délégués des groupes républicains⁵ ; Camille Pelletan, en annonçant à l'opinion cette initiative, prend soin d'insister lourdement sur l'aspect légal et pacifique (réunions, pétitions, propagande) de la campagne à mener, et en évoquant à son tour l'exemple de l'Angleterre et des États-Unis :

Cette journée comptera dans l'histoire de la République [...]. La Chambre vient de voter carrément, nettement, contre la révision. [...] Il faut que, par tous les moyens légaux, l'opinion publique se fasse

¹ 7 mars 1883.

² *Le Petit Parisien* du 9 mars, *la Justice* du 10, etc.

³ Ainsi dans une réunion dans le XI^e arrondissement le 17 mars, à Rouen dans une réunion animée par Laguerre le 19, etc. (voir *l'Intransigeant* du 20 mars 1883).

⁴ *Le Petit Parisien* du 3 mars annonce, en dix lignes discrètes, la création de la ligue et en attribue le mérite à *la Justice*.

⁵ Manifeste paru dans *la Justice* du 8 mars 1883.

entendre [...]. Il faut qu'une vaste agitation - une agitation légale - réponde à la défection des représentants indignes du suffrage universel. [...] Il faut que dès demain, l'organisation de la *Ligue pour la révision* soit commencée¹.

III. Fondation de la Ligue

Le dimanche 11 mars 1883 à 13 heures 30, à l'appel de la « Fédération des groupes républicains radicaux antiopportunistes de la Seine », s'ouvre au Tivoli-Vaux-Hall un grand meeting ayant pour ordre du jour : « Révision intégrale de la constitution » et réunissant moins de 400 personnes (*le Temps*) ou plus de 3000 (*l'Intransigeant*)². Tony-Révillon est élu président, avec pour assesseurs Clovis Hugues et Pelletan, plus Mesureur comme secrétaire. Cela signifie que la discussion est soigneusement encadrée par les caciques du parti et ce trait va marquer toute l'histoire de la ligue. Les orateurs tiennent d'ailleurs des propos sans surprise, à la fois hargneux contre les traîtres à la cause et vagues sur les objectifs, et Clovis Hugues, le plus mordant d'entre eux, montre bien que l'heure n'est pas à la nuance :

Entre la République et l'Empire disparu, il n'y a que la différence des moustaches de Napoléon III et des côtelettes de Jules Ferry. Nous voulons tuer l'autorité.

Après lui, Pelletan et les autres orateurs affirment que tout le mal actuel, dans tous les domaines, vient de la constitution. Les seules notes discordantes sont données par Brousse, qui demande qu'on ne sépare pas révision politique et révision sociale, et surtout par Paul Strauss qui ose prendre la défense du régime en place. La réunion se termine comme prévu par le vote d'un ordre du jour réclamant la révision par une constituante.

La création officielle a lieu quatre jours plus tard, le 15 mars, dans une réunion privée tenue salle Velard (8, rue Saint-Marc) devant

¹ C. Pelletan, « Aux électeurs », dans *la Justice* du 8 mars 1883.

² On suit les comptes rendus, assez longs, parus dans *l'Intransigeant* du 13 mars, *le Temps* des 12 et 13 mars, et *la Justice* du 12. De façon significative, *le Petit Parisien* ne rend compte de l'événement qu'en page 2 et, très favorable à la révision jusque-là, va se désintéresser à peu près totalement de la Ligue révisionniste (dont il est pourtant adhérent), comme une bonne partie de la presse.

300 personnes accueillies par Barodet et présidées par Laurent Pichat¹. Trois décisions sont y prises : « Il est fondé une Ligue républicaine pour la révision, ayant pour principe d'organiser la République sur le principe de la souveraineté du suffrage universel » ; la Ligue n'a aucun caractère électoral ; le bureau, c'est-à-dire son secrétaire Pelletan, est chargé d'en rédiger le manifeste et les statuts. Clemenceau a vivement insisté pour que la nouvelle organisation s'interdise toute activité électorale et Tony-Révillon a signalé le danger d'une possible infiltration des bonapartistes qui se réclament eux aussi du principe de la souveraineté du peuple, ce qui explique l'adjonction de l'adjectif *républicaine* au titre de la Ligue et l'insistance des orateurs sur ce point.

Le 20 mars, sous la présidence de Laurent Pichat, Pelletan lit aux ligueurs son long projet de manifeste, adopté aussitôt sans la moindre opposition². Le contenu est à nouveau sans surprise : après avoir constaté que « l'on n'a du régime républicain que le nom », que le suffrage universel est « tenu en échec » et que, sans révision, il ne peut y avoir ni stabilité du gouvernement, ni réformes politiques et sociales, la Ligue insiste une fois de plus sur l'aspect légal de son activité, condamne l'injustifiable ajournement puis escamote en deux phrases désinvoltes le point essentiel - de quelle révision s'agit-il³ ? - et garde un silence prudent sur un autre point non moins crucial : comment surmonter l'opposition du Sénat ? En somme, la Ligue se montre d'emblée imprécise et prudente sur ses fins comme sur ses moyens ; comme l'écrit *la Lanterne* qui ne craint pas de se contredire, « aucune pensée préconçue ne s'y laisse entrevoir », façon aimable d'en constater le vide, mais il n'est « rien qui prête moins à l'équivoque que ce langage⁴ », ce qui est l'exact contraire de la vérité.

¹ Le fait que la réunion soit privée permet aux organisateurs d'expulser les représentants des journaux non adhérents, ce qui vise d'abord *le Temps* qui s'en indigne bruyamment mais donne un compte rendu plus précis et complet que la plupart de ses confrères.

² On en trouvera le texte dans *l'Intransigeant*, *la Justice* et *le Petit Parisien* du 22, *la Lanterne* du 23, etc. Aucune indication n'est fournie sur l'assistance.

³ « On nous demande de quelle révision nous parlons : de celle qui restituera au suffrage universel son droit d'entière souveraineté. (...) Mais, dit-on, tous ne sont pas d'accord sur les moyens. Eh ! Quelle réforme fut jamais entreprise sans des divergences partielles ? ».

⁴ « À l'œuvre ! », dans *la Lanterne* du 23 mars 1883.

Dans la presse hostile, c'est un éclat de rire et *le Temps* résume assez bien la réaction générale :

Le jour où on voudra s'expliquer avec netteté, la ligue, composée d'hommes politiques qui ont des idées absolument opposées sur la nature de la révision, se disloquera d'elle-même. Cette association ne peut subsister qu'à la condition de se maintenir toujours dans l'incertain, de ne formuler aucun programme positif¹.

Retenons soigneusement ce grief : il va poursuivre la Ligue tout au long de sa mince existence, comme on va le voir, et surtout il exprime déjà *ne varietur* la future réponse des opportunistes aux boulangistes. Et Pelletan, vexé, fait dès le lendemain la réponse fera que le Comité républicain national en 1888 : la Ligue est ouverte à tous ; si l'on commence dès maintenant à entrer dans le détail de la révision, on n'aboutira jamais ; si les États généraux avaient dû en 1789 dresser un programme précis avant de se réunir, il ne se serait rien passé, *etc.*²

À la même réunion du 20, l'assemblée adopte, toujours à l'unanimité, des statuts provisoires. Devenu définitif au prix d'amendements de détail lors de l'assemblée générale du 14 juin suivant³, ce texte mérite un bref examen en ce qu'il organise un vide structurel correspondant bien à l'imprécision du but visé. Après un premier article annonçant la formation d'une *Ligue républicaine pour la révision*, il est aussitôt précisé que tout le monde peut adhérer, mais à condition d'être républicain, sans préciser quels critères et quelle instance permettront d'en juger (Art. 2). La Ligue utilisera tous les moyens légaux de propagande (Art. 3) ; elle vivra des cotisations mensuelles de ses membres, fixées à 10 centimes, des dons et du produit des réunions (Art. 4) ; l'assemblée générale nommera un bureau⁴ (Art. 5) ; il se formera un comité central réunissant un délégué par circonscription politique, un délégué par journal adhérent, et « les représentants des corps élus et des comités républicains révisionnistes

¹ *Le Temps* du 22 mars 1883.

² *La Justice* du 23 mars 1883. Dès le 10 mars, il avait fait une réponse semblable au *National* qui avançait la même objection. Il reviendra une fois de plus sur ce grief récurrent le 6 janvier 1884.

³ Édition dans *l'Intransigeant* du 17 juin 1883. Faut-il préciser que la Ligue ne semble pas avoir demandé ni obtenu d'autorisation officielle et, de ce fait, viole le fameux et certes désuet article 291 du code pénal ?

⁴ Un président, trois assesseurs, six secrétaires, un trésorier.

non électoraux », Paris bénéficiant d'un comité particulier (Art. 6). Et la réunion s'empresse d'élire sur-le-champ le bureau, soit dans l'ordre :

Président : Laurent Pichat.

Assesseurs : Barodet, Labordère, de Bouteiller.

Secrétaires : Pelletan, Laguerre,
Benon (du Comité radical antiopportuniste),
Vaast (de l'Alliance socialiste), Laisant,
Amiable.

Trésorier : Ernest Lefèvre ; *adjoint* : Mesureur.

Puis on élit les représentants des corps élus et des comités non électoraux. Il est donc clair qu'il n'existe aucune démocratie interne ni aucun moyen de contrôle sur le bureau, que les notables (élus, journaux, comités) n'accordent qu'une place réduite à la base, qu'on attend l'adhésion des groupes et des journaux plus que celle des individus et, enfin, que Paris dicte sa loi à la province. Gardons-nous cependant de tout anachronisme : nul n'ayant encore la notion exacte de ce que doit être un parti politique ou même une simple association, ces statuts jacobins sont assez conformes à ce qui se pratique à l'époque, par exemple à la Ligue des patriotes. La direction dirige sans rendre de comptes et n'informe la base que dans la mesure où elle le veut bien. Mais, faute de chef actif, les structures sont beaucoup trop faibles pour permettre au groupe de prendre conscience de lui-même et de fonctionner correctement ; la rapide débandade de la Ligue révisionniste est déjà inscrite dans son programme flou et ses statuts invertébrés, adoptés avec une unanimité trompeuse qui doit plus à l'indifférence qu'à l'enthousiasme.

Le 28 mars, le comité central se réunit salle de la Redoute (rue Jean-Jacques Rousseau) et décide que la Ligue fixe son siège 3 rue Cadet. On décide également de lancer une souscription pour alimenter la caisse de propagande déjà riche de 2000 francs¹, de publier rapidement une brochure éditant le manifeste, les statuts et la liste de membres, et d'organiser des conférences. En fait et sans l'avouer, on compte surtout sur l'ouverture de la session des conseils généraux pour obtenir des vœux révisionnistes et une véritable audience.

¹ L'absence totale de renseignements ultérieurs sur cette souscription peut laisser penser que son succès est resté limité.

IV. Les ligueurs

C'est l'assemblée générale du 14 juin 1883 qui, après avoir adopté les statuts définitifs (créant notamment la fonction de commissaire, purement honorifique), désigne un bureau qui a des allures d'armée mexicaine :

Président : Laurent Pichat.
Vice-présidents : Labordère, Barodet, Clemenceau, Mathé.
Secrétaires : Pelletan, Laisant, R. Canivet, Millerand, Laguerre, Émile Richard, Vaast, Titard, Allaire, Moïse, Viguié, Navarre.
Trésorier : Ernest Lefèvre ; *adjoint* : Mesureur.
Commissaires : Achard, Beauquier, Carder, Dariot, Desmons, Fiaux, Gaillard, Giard, Granet, Hovelacque, Clovis Hugues, Leporché, Maillard, Massé, Méritens, Portalis, de Reignié, Tony-Révillon, Rochefort, Roques de Filhol, Songeon, Vernhes.

Sauf erreur et faute d'informations ultérieures, la composition de ce bureau, dont certains membres ne siégeront jamais, ne paraît pas avoir été sensiblement modifiée par la suite, y compris à l'assemblée générale du 17 décembre suivant. Le même constat d'absentéisme semble valable pour la majorité des adhérents de marque, tous venus des rangs radicaux : 5 sénateurs¹, 62 députés, 26 conseillers municipaux (sous-entendu : de Paris), trois conseillers généraux et 7 d'arrondissements (comprendre : de la Seine)². La plupart d'entre eux limiteront leur militantisme à la signature primitive d'adhésion qui, dans leur esprit, n'est qu'une simple marque d'encouragement, et la suite va montrer qu'on peut en dire autant des adhérents moins illustres.

La Ligue veut faire nombre. Aussi les conseils qu'elle distribue limitent-ils l'organisation des groupes locaux à très peu de choses et même à rien³ : il suffit de faire signer des listes d'adhérents et d'organiser une pétition : « ne point s'embarrasser de règlements compliqués, de formalités inutiles ». En revanche, on doit veiller avec

¹ Laurent Pichat, Labordère, Massé, de Reignié, Schoelcher.

² D'après la liste établie par *le Temps* du 24 mars 1883.

³ Ligue républicaine pour la révision de la Constitution, *Instructions pratiques du Bureau de la Ligue pour l'organisation des groupes révisionnistes*, Paris, 1883, 8 p.

le plus grand soin à n'admettre que des individus « sincèrement et notoirement républicains » ; on le voit, les critiques des opportunistes sur l'équivoque de l'idée révisionnistes ont visiblement porté : « Méfiez-vous des bonapartistes », ajoute la brochure, « aujourd'hui, ils cherchent à se glisser dans l'agitation révisionniste¹ ». En somme, la Ligue renonce dès le début à se doter de relais locaux structurés en comités, ce qui lui interdit tout espoir de durer, et l'on saisit bien par là la nature réelle du mouvement : ce n'est qu'une protestation indignée, un élan à court terme qui ne songe à aucun moment à devenir un vrai groupe. De ce point de vue, c'est bien d'une ligue authentique qu'il s'agit.

Il est impossible d'estimer, même très grossièrement, l'effectif mobilisé. Sauf erreur, la Ligue n'a jamais fourni la moindre information sur ce point, très probablement parce qu'elle en était elle-même incapable de par les adhésions collectives et peut-être parce qu'elle tenait de toute façon cette donnée pour subalterne, ce qui marquerait d'ailleurs une nouvelle ressemblance avec les autres ligues de l'époque. Le seul élément permettant d'apprécier l'implantation de la Ligue se trouve par conséquent dans les bilans lus aux assemblées générales des 14 juin et 18 décembre 1883, et dans les listes des groupes ayant donné officiellement leur adhésion, listes que la Ligue a publiées triomphalement de mars à juin 1883, avant de se réfugier là encore dans un silence suggestif². S'il n'y a pas de raison pour suspecter *a priori* la parole du bureau, il faut bien admettre que cette source unique appelle nécessairement toutes les réserves d'usage ; il arrive par exemple assez souvent que l'adhésion d'un groupe soit annoncée dans deux listes successives, voire plus.

Le rapport de Pelletan à l'assemblée générale du 14 juin donne une première photographie de l'implantation³. Le ton est bien sûr triomphal : après avoir souligné l'acharnement des oppositions et brièvement excusé l'échec auprès des conseils généraux, ce qui constitue un exorde obligé et attendu, Pelletan avance des chiffres : à ce jour, la Ligue a reçu l'adhésion de 17 journaux parisiens et

¹ *Ibid.*, § 2, « des conditions d'admission dans la Ligue », p. 3.

² La Ligue publie deux listes informelles, dix listes numérotées (la 10^e dans *la Justice* du 14 mai 1883), et enfin deux listes non numérotées (*Justice* des 28 mai et 22 juin). La parution de listes ultérieures ayant échappé aux dépouillements reste évidemment possible mais peu probable.

³ D'après *la Justice* du 15 juin 1883 et *l'Intransigeant* du lendemain. On néglige ici les interventions convenues de Clovis Hugues, Laguerre et Degouy qui prennent la parole après Pelletan.

94 feuilles départementales ; le tiers des départements possède un comité de la Ligue et tous les autres sont en voie d'organisation, moins quinze récalcitrants où l'on ne repère que des adhérents individuels - comprendre sans doute très peu nombreux¹. Pelletan prend soin d'ajouter que tous les comités existants sont autonomes puis reconnaît que la Ligue se heurte sur le terrain à l'opposition de certains républicains qui considèrent leur circonscription comme un « fief féodal ». Qu'il doive l'avouer prouve l'ampleur de l'hostilité rencontrée chez les opportunistes.

Le second rapport est lu par Raoul Canivet, successeur de Pelletan, à l'assemblée générale du 17 décembre 1883². Six mois plus tôt, dit-il, la Ligue ne possédait pas de comité dans 15 départements ; ce chiffre a été depuis réduit à 10³. Toutefois ce bilan satisfait étonne par son laconisme et surtout par cet aveu inquiétant au détour d'une phrase : « Le résultat positif ne peut se faire sentir immédiatement. Mais la semence germera ». Quand on parie sur l'avenir, c'est que le présent déçoit.

Les listes publiées au printemps 1883 permettent de mieux discerner la géographie de l'implantation ligueuse. On y trouve trois sortes d'adhésions, toutes collectives⁴ : 269 cercles et groupes républicains, 116 journaux et plusieurs conseils municipaux. Les deux premières catégories sont en réalité peu utilisables : certains groupes n'offrent qu'un profil ou une représentativité incertains, comme « un groupe d'électeur de Méréville » ou ce « cercle de Bellevue » qu'on ne peut même pas situer géographiquement ; plusieurs ont en outre le défaut de ne pas préciser leur étiquette politique, souvent réduite à « comité républicain », ce qui signifie probablement « radical ». Quant aux journaux, il paraît difficile de tirer des indications fiables de listes

¹ Les bons départements cités en exemple sont bien sûr des fiefs radicaux, soit : Aude, Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Nièvre, Pyrénées-Orientales, Rhône, Seine et Var. Les quinze mauvais sont : Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Calvados, Cantal, Côtes-du-Nord, Gers, Landes, Haute-Loire, Manche, Meuse, Orne, Pas-de-Calais, Savoie, Vienne et Oran. En décembre, Raoul Canivet cite cette liste avec deux variantes : les Hautes-Alpes et la Haute-Savoie remplacent Basses-Alpes et Savoie.

² *La Justice* du 19 décembre 1883.

³ Alpes-Maritimes, Cantal, Haute-Loire, Pas-de-Calais et Oran ont rejoint la Ligue. Les meilleurs départements sont toujours : Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Nièvre, Pyrénées-Orientales et Var et ceux de la « région du Rhône ». On ignore pourquoi la Seine disparaît du palmarès, alors qu'elle représente, et de très loin, le meilleur département.

⁴ Plus le syndicat de la passementerie parisienne. Les chiffres qui suivent sont empruntés à D. Mollenhauer, *op. cit.*, p. 594.

où dominant de minuscules feuilles locales dont la diffusion paraît souvent confidentielle¹. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la Ligue a reçu le soutien, plus que l'adhésion véritable, de plusieurs dizaines de comités et de publications, dont la grande majorité se situe incontestablement dans la moitié méridionale du pays, avec deux bastions, la Seine et les départements méditerranéens. On notera d'autre part la présence de plusieurs cercles de provinciaux installés à Paris (Aisne, Hérault, Somme), phénomène identitaire que l'on retrouvera dans le boulangisme.

Ce sont donc les conseils municipaux qui offrent les éléments d'appréciation les plus sérieux mais, si l'on s'en tient aux agglomérations de quelque importance², leur liste n'est vraiment pas très longue : Agen, Alger, Avignon, Bagnols, Bédarieux, Charenton, Comentry, Issoudun, Ivry-sur-Seine, Lorient, Marseillan, Moulins, Nevers, Nîmes, Niort, Pamiers, Perpignan, Saint-Étienne, Saint-Ouen, Toulouse, Tours, Tulle. La Ligue s'annexe également Lyon, Marseille et Montpellier dont les municipalités ont émis un vœu favorable à la révision sans donner formellement leur adhésion. Cette liste, pas forcément complète, confirme nettement que, la Seine exceptée, la Ligue n'a eu qu'un très faible écho au nord de la Loire.

Il semble surtout que le mode normal d'appartenance à la Ligue ait été l'adhésion collective, qui engage et fidélise beaucoup moins qu'une démarche individuelle et volontaire. Quand Pelletan et Canivet se vantent d'avoir des comités en province, il faut probablement entendre qu'ils ont reçu l'engagement de groupes préexistants, et non qu'ils ont constitué un comité nouveau et distinct (Paris excepté). Leurs propos sur l'autonomie garantie des groupes provinciaux devient dès lors le simple constat logique d'une situation de fait. Il existe certainement un état d'esprit révisionniste dans les rangs radicaux, nullement un esprit ligueur ou au moins la conscience d'appartenir à une association nationale qui, à vrai dire, n'existe guère que par le bruit qu'elle fait ou tente de faire.

Il reste à examiner le cas de la Seine et de son comité qui va rapidement absorber le reste de la Ligue. Un comité départemental tient sa première réunion le 6 mai 1883 (150 présents sous la

¹ *La Justice* du 24 mars 1883 publie sous le titre « La Ligue et la presse révisionniste » une sorte de dossier de presse citant les commentaires favorables des journaux radicaux et en donnant la liste.

² L'adhésion de petites communes, comme Saint-Germain-Lembron (Puy-de-Dôme) ou Veyras (Ardèche) semble d'ailleurs assez rare.

présidence du sénateur Laborderie), puis son assemblée constitutive le 26 mai suivant¹. Dès le premier jour, le comité déclare avoir pour siège la rue Cadet, comme la Ligue, et vote un ordre du jour réclamant une constituante ; lors de la seconde assemblée, il se dote d'un règlement proclamant sa totale autonomie et élit une commission consultative comprenant Barodet, Clemenceau, Laguerre et Rochefort, preuve que l'autonomie fonctionne à sens unique. Le 30 juin suivant, ladite commission exécutive présente un rapport (dont l'auteur véritable est H. Chassaing)² : 93 groupes de la Seine ont donné leur adhésion, ainsi que 227 élus dont un sénateur (Laborderie) et 18 députés ; Paris est entièrement couvert à l'exception de deux arrondissements (VIII^e et XVII^e). On connaît mal la vie intérieure du comité au cours des mois suivants ; on constate seulement qu'à partir de janvier 1884, il devient le seul groupe de la Ligue manifestant encore un minimum d'existence, avec une commission exécutive renouvelée le 26 février³ et quelques manifestes électoraux, à tel point que la presse ne fait souvent plus de différence entre lui et la Ligue au plan national. On perd sa trace à la fin de l'automne 1884, alors que la Ligue semble déjà morte depuis plusieurs mois.

La conclusion s'impose d'elle-même : la Ligue rencontre au printemps 1883 à Paris et dans la France méridionale un écho réel mais bref, qu'elle ne parvient pas, parce qu'elle n'y songe sans doute pas, à transformer en une association durable. Les groupes envoient dans l'enthousiasme du moment une adhésion purement formelle qui marque leur accord de principe avec l'idée révisionniste et rien d'autre. Comme on va le voir, cette passivité de la base correspond parfaitement à l'inaction vite résignée des instances dirigeantes.

V. Activités et polémiques

La Ligue entend se faire entendre dans plusieurs domaines : appel aux conseils généraux, campagne de presse, meetings, pétition, proposition de loi et, tout en s'en défendant, élections⁴.

¹ *La Justice* des 7 et 30 mai 1883.

² *L'Intransigeant* du 27 juin 1883 ; *La Justice* du 6 juillet 1883.

³ La nouvelle commission exécutive comprend 33 membres, soit une majorité d'inconnus et quelques seconds rôles : Champoudry, Chassaing, Guyot, Patenne, Planteau, Saint-Martin...

⁴ On a vu que la Ligue naissante s'était officiellement interdit toute activité électorale et il faut reconnaître qu'elle a tenu parole, à une exception près : pour les municipales du printemps 1884, *la Justice* du 24 avril publie un appel aux électeurs

La session printanière des conseils généraux, on l'a vu, suscite de grands espoirs et des appels vibrants sont adressés aux assemblées départementales pour qu'elles adoptent des vœux révisionnistes¹. Sur ce point, l'échec est total : deux ou trois conseils généraux républicains (Bouches-du-Rhône, Hérault, Rhône) et, plus fâcheux, deux conseils bonapartistes (Charente-Inférieure et Vienne) discutent la question, aucun n'adopte de vœu². Il est vrai que la Ligue venait à peine de naître, mais on peut s'étonner qu'elle n'ait pas songé (mais existe-elle encore ?) à renouveler l'opération au printemps 1884.

La campagne de presse obéit à peu près au même rythme : un bombardement obsessionnel en mars 1883, expliquant qu'il y va du salut de la France, puis une décrue brutale dès le mois suivant et un silence quasi-général à partir de l'été. C'est naturellement *la Justice* qui mène l'offensive, notamment par la plume de Stephen Pichon, dont il faut bien reconnaître que les articles manquent singulièrement d'originalité et de mordant, mais ce journal lui-même, qui passe pourtant pour le moniteur officiel de la Ligue, tourne bien vite la page et n'évoque plus la Ligue que de loin en loin dès le mois de mai. De fait la campagne de presse a tourné court très rapidement, ce qui semble confirmer que la révision fut pour de nombreux radicaux une arme ponctuelle contre Ferry plus qu'une cause sacrée, et toutes les autres activités confirment cette impression.

La Ligue se montre plus active en matière de réunions et de meetings, encore que la plupart de ces manifestations représentent des initiatives individuelles et que la majorité des orateurs s'expriment en leur nom propre, sans se revendiquer de la Ligue. Les meetings ont lieu d'avril à juillet 1883, sans qu'on puisse en apprécier précisément l'audience et l'effet³. En réalité, le seul discours ayant eu quelque écho est celui de Clemenceau à Lille le 20 mai⁴, et ce succès tient plus à la

du comité parisien de la Ligue : « sans vouloir intervenir dans les élections municipales », déclare hypocritement le comité, il lui faut constater que « l'avenir de la République est en jeu dans ces élections » et qu'il ne faut donc pas voter pour les opportunistes.

¹ S. Pichon, « Les conseils généraux et la révision », dans *la Justice* du 8 avril 1883.

² *Le Temps* du 6 avril triomphe bruyamment à propos de cette déroute.

³ Principaux meetings signalés par la presse : Barodet (Ivry-sur-Seine, 29 juillet) ; Clovis Hugues à Montpellier (11 mai) ; Laguerre à Vendôme (5 mai) ; Laisant à Angoulême (1^{er} juillet) ; Lefèvre au Havre (1^{er} juillet) ; Pelletan à Agen, Bordeaux et Dijon (22-23 avril, 10 juin) ; deux autres ont encore lieu à Chalon-sur-Saône et Troyes en juillet.

⁴ Texte intégral dans *la Justice* du 23 mai 1883 et critique ironique dans *le Temps* du même jour.

personnalité de l'orateur qu'à la teneur de son propos, bien imprécise en fin de compte : procès habituel des lois de 1875, réfutation véhémement et vague de l'argument « quelle révision¹ ? » appel à une agitation strictement légale, déploration sur la désunion des républicains, suprématie du suffrage universel et de la chambre basse, élection d'une constituante, plus un coup de griffe incident au socialisme² : sur le contenu exact de la révision, sur les moyens raisonnables d'y parvenir, pas un mot. Toute la colère et toute l'impuissance de la Ligue révisionniste s'expriment dans cette éloquente et vaine protestation.

On est également condamné à ignorer les résultats de la grande pétition lancée tout de suite en faveur de la révision et inspirée visiblement du modèle chartiste anglais : « Le pétitionnement sera le couronnement de l'œuvre de la Ligue », affirme la brochure officielle³. Le silence vite retombé sur cette initiative incite toutefois à penser qu'elle n'a guère répondu aux espoirs de ses promoteurs. Là encore se dévoile la stratégie à court terme de la Ligue, faire nombre tout de suite pour faire aussitôt pression sur le parlement ; on y mesure toute l'ambiguïté que les radicaux conservent dans leurs rapports complexes avec les fantasmes de démocratie directe dont ils se réclament encore et dont le boulangisme va bientôt les délivrer.

Tout cela, qui est peu de chose au total, finit quand même par aboutir, tardivement et à un moment où la Ligue n'existe pratiquement plus : le 27 mars 1884, les radicaux déposent une proposition de révision, fruit de négociations douloureuses entre l'Extrême-Gauche et la Gauche radicale⁴. 110 députés ont signé : 54 de l'Extrême-Gauche, 39 de la Gauche radicale, 1 de l'Union démocratique (Andrieux) et 16 non-inscrits souvent proches de la mouvance radicale (Anatole de

¹ « Le piège est trop grossier. Nous sommes d'accord sur le principe fondamental [...] : la liberté et la souveraineté du suffrage universel [...]. Le reste est affaire de discussion ». Charles Longuet reprend mot à mot cette démonstration qu'il juge péremptoire (« Le piège grossier », dans *la Justice* du 25 mai 1883).

² Clemenceau exprime déjà en des termes dignes de 1906 sa divergence essentielle avec le socialisme : « Ce qui fait ma supériorité sur vous, c'est que dans mon système, il y a place pour vous et que, dans le vôtre, il n'y a pas de place pour moi ». À la fin du meeting, un socialiste réclame la révolution sociale au lieu de la révolution politique.

³ *Instructions pratiques du Bureau de la Ligue pour l'organisation des groupes révisionnistes*, Paris, 1883, p. 5.

⁴ *Le Temps* du 28 mars publie l'exposé des motifs et analyse le lendemain le scrutin. Clemenceau n'est même pas venu à la réunion préparatoire où la ferveur révisionniste a été beaucoup plus faible qu'un an plus tôt.

La Forge, de Douville-Maillefeu). Jules Ferry prend de très haut cette initiative peu convaincue et, rappelant qu'il s'est engagé à présenter un projet de révision après les vacances de Pâques, déclare ne pouvoir accepter cette mise en demeure ; Barodet, promoteur principal et premier signataire, achève de discréditer son propre texte en réclamant une constituante qui siègerait parallèlement aux deux autres chambres, et l'urgence est rejetée sans surprise par 292 voix contre 203 ; la minorité comprend 131 républicains et 72 monarchistes et, indice éloquent, 14 des 110 signataires n'ont même pas voté l'urgence¹. La presse radicale, déchaînée un an plus tôt, s'indigne du bout des lèvres de cet échec.

Tout cela, qu'il faut bien appeler une inaction à peu près constante, compte beaucoup moins que le vrai combat mené par la Ligue révisionniste sur le terrain qui lui est naturel : la polémique. C'est sur ce point seulement qu'elle a manifesté une certaine existence, d'ailleurs bien limitée comme on va le voir.

On a déjà eu l'occasion de le constater : les opportunistes accueillent la création de la Ligue avec une colère sans doute peu proportionnée à son objet² : Ferry la compare à des « termites » minant la constitution³ et *le Temps* lui consacre une attention courroucée et peut-être maladroite : s'employer si énergiquement à prouver qu'un mouvement ne compte pas montre que celui-ci compte quand même un peu⁴. Les griefs modérés peuvent se résumer à trois principaux, comme on l'a déjà vu : les ligueurs font le jeu des bonapartistes ; ils sont incapables de dire ce qu'ils veulent ; ils sont divisés sur les moyens. L'argument bonapartiste manque à l'évidence de sincérité et, sur ce point, les meneurs de la Ligue n'ont pas de mal à répondre que le danger est nul⁵. L'imprécision sur la révision réclamée, l'aspect mythique et trompeur du slogan « Révision » qui permet de voiler toute divergence entre ses adeptes, représentent une

¹ 6 contre, 5 abstentions, 3 congés.

² Voir les bilans goguenards de S. Pichon, « Les antiligues » et « La campagne antirévisionniste », dans *la Justice* des 18 et 24 mars 1883.

³ Discours à Versailles le 21 juin 1883 : voir la réponse acerbe de C. Pelletan, « Le discours de M. Ferry », dans *la Justice* du 23.

⁴ Voir *le Temps* des 18 et 23 mars 1883. L'organe modéré est d'ailleurs conscient de son attitude paradoxale : « Personne ne l'a (*la Ligue révisionniste*) mieux servi que nous ; personne n'a contribué davantage à la faire connaître ; personne n'a prêté à ses moindres démarches une plus jalouse attention » (n° du 16 avril suivant).

⁵ Voir par exemple C. Pelletan, « Révision bonapartiste », dans *la Justice* du 13 mai 1883, et le discours déjà cité de Clemenceau à Lille, qui juge à bon droit l'objection « ridicule ».

objection beaucoup plus sérieuse à laquelle, il faut le reconnaître, les ligueurs n'ont jamais su répondre de façon convaincante ; ils se contentent de nier le problème déclaré oiseux et prématuré ou, comme le fera plus tard Boulanger, de renvoyer à la future constituante chargée de résoudre toutes les difficultés. Or plusieurs personnalités proches du radicalisme reprennent elles aussi les arguments modérés : quand est lancée la grande pétition révisionniste, Anatole de La Forge rétorque que réclamer des signatures sans dire de quelle révision il s'agit représente une véritable duperie¹, et, peu après, de Lanessan reprend l'argument : sans revendication précise, la Ligue échouera².

C'est poser nettement la question du programme de la Ligue, qu'on serait, aujourd'hui encore, bien en peine de décrire. Suppression radicale ou simple abaissement pour le Sénat, la présidence de la République et le cabinet responsable ? En somme, régime conventionnel ou parlementarisme limité ? Quant aux moyens envisagés, ils ne semblent pas plus précis : constituante omnipotente, ce que veut farouchement Barodet³, ou congrès des deux chambres, comme semble l'accepter Pelletan ? Il semble que la Ligue n'ait jamais débattu de ces points majeurs en son sein et le seul texte permettant indirectement de connaître ses aspirations principales est le manifeste qu'elle publie, moribonde et désertée par ses ténors, à l'été 1884, contre la révision limitée voulue par Ferry : il faut supprimer le Sénat et le droit de dissolution, réviser par une constituante⁴. Le projet de constitution abusivement attribué à la Ligue en 1883 ne paraît être que l'initiative personnelle de deux ligueurs et cette résurrection étonnante de juin 1793 n'a aucun écho⁵.

Mais c'est finalement la question des moyens qui a le plus nui à

¹ Sur cette brève polémique entre Barodet et La Forge, voir *le Temps*, ironique, du 22 mars 1883.

² *Le Temps* du 15 avril 1883.

³ Barodet admet cependant que le texte élaboré soit soumis à référendum ; c'est du moins ce qu'il déclare au comité du XII^e arrondissement le 4 mai 1883 (APP, Ba 948, dossier Barodet, rapport du lendemain).

⁴ *La Justice* du 20 août 1884.

⁵ Ligue nationale pour la révision de la Constitution, *Essai de constitution républicaine, rapport présenté à la Fédération des cercles républicains*, Paris, 1883, 30 p. Les deux auteurs, Brissaud et Saumagne, confèrent la totalité des pouvoirs exécutif et législatif à une assemblée unique, dite Conseil national, élue pour deux ans et renouvelable par moitié chaque année, chaque ministre n'étant qu'un « agent d'exécution » (article 83). La future constitution sera rédigée par une constituante aux pouvoirs illimités et soumise à référendum. Comme on le voit, il s'agit du régime conventionnel le plus absolu.

la Ligue et empêché qu'on la prenne vraiment au sérieux. La presse modérée mais également un révisionniste décidé (quoique réservé sur la Ligue) comme Alphonse Humbert l'observe dès le début : « Rien à faire sans le consentement du Sénat¹. Les ligueurs rétorquent qu'une pression populaire formidable peut convaincre la Haute Assemblée² (d'où l'obsession pétitionnaire et la débandade dès son échec), mais c'est prendre ses désirs pour la réalité : comme on va le vérifier jusqu'en 1940, le Sénat n'a aucun goût pour le suicide ; il possède un droit de veto absolu et n'acceptera jamais ni révision sérieuse ni constituante³. En somme, le débat révisionniste est mort-né et la plupart des ligueurs, comme leurs adversaires, le savent parfaitement. La révision est une arme tactique et non un but stratégique ; les meneurs de la Ligue n'ont jamais cru sérieusement qu'ils aboutiraient et leurs objectifs réels étaient trop visiblement ailleurs.

VI. Vie et mort de la Ligue

La chronologie du déclin de la Ligue révisionniste est complexe et peu linéaire, parce que la Ligue n'a sans doute jamais existé pour de bon comme mouvement national, ce qui lui a permis d'afficher de trompeuses résurgences.

Après un mois de mars 1883 triomphal, qui voit la Ligue monopoliser l'attention, avril marque un reflux aussi brutal et spectaculaire que la crue précédente. *La Lanterne*, qui vient d'annoncer solennellement son adhésion, n'en parle pratiquement plus ; *le Petit Journal*, si favorable en mars, observe la même discrétion sur un mouvement qu'il traite même dès le 1^{er} avril « d'illusion ». *L'Intransigeant*, tout aussi favorable au début, ne lui consacre que quelques entrefilets en mai-juin, de plus en plus rares, puis plus rien ensuite. Surtout, et c'est là le plus curieux, *la Justice* elle-même se désintéresse précocement de sa Ligue et ne lui accorde

¹ A. Humbert, « Fantaisies constitutionnelles », dans *l'Intransigeant* du 19 avril 1883.

² Là encore, la similitude avec Boulanger est frappante.

³ Il faut toutefois citer l'opinion inverse du sénateur Jules Bozérian, partisan d'une révision limitée, qui, dans une étude intéressante qu'il publie en septembre 1884 (*Étude sur la révision de la constitution de 1875*, Paris, 1884, 112 p.), affirme que la révision est possible d'après le calcul suivant, très contestable : droite et centre-droit hostiles à toute révision : 89 sénateurs ; centre-gauche hésitant : 35 ; gauche favorable à la révision : 161. Voir la recension ironique de cette brochure faite par S. Pichon dans *la Justice* du 4 octobre 1884.

plus, à partir du 20 avril environ, qu'une place très restreinte. *Le Temps* du 7 juillet peut triompher : « L'agitation révisionniste a complètement échoué ; on ne parle plus que pour mémoire de la fameuse ligue¹ ».

L'été et l'automne 1883 sont tout aussi déserts. On reparle encore un peu de la Ligue en décembre à propos de son assemblée générale dont le ton triomphant n'abuse personne², mais, en janvier-février, quand le débat sur la révision renaît, les radicaux ne font pratiquement plus allusion à leur création de l'an passé³. Le meeting du 20 janvier est l'œuvre du comité parisien qui constitue maintenant toute la Ligue à lui seul : les ténors sont absents (Clemenceau, Pelletan) et l'événement n'a droit qu'à quelques lignes dans la presse amie⁴. En février, cinq ou six banquets révisionnistes et l'annonce d'ultimes et rares adhésions marquent les dernières traces d'existence de la Ligue en dehors de Paris⁵.

La dernière réunion, le 24 mai 1884, est cruelle⁶. Le président lui-même, Laurent Pichat, s'est excusé, comme tous les meneurs d'envergure, et c'est Laisant qui présente un rapport indigent : « notre propagande ne s'est pas un instant ralentie » et c'est grâce à elle que Ferry est obligé de déposer (ce même 24 mai) un projet de révision, jugé d'ailleurs exécration ; suivent les protestations d'usage sur l'absence de projet précis de la Ligue ; sur l'implantation des comités, pas un mot. Le dernier manifeste connu (*la Justice* du 20 août) n'est qu'une nouvelle et anodine diatribe contre Ferry. Puis la Ligue cesse pour de bon d'exister au plan national.

En réalité, les radicaux parlent énormément de révision à ce moment et ils se déchaînent depuis la mi-avril et jusqu'en août contre

¹ Dans son numéro du 1^{er} août suivant, *le Temps* fait un peu machine arrière : la demande de révision existe encore, parce qu'« elle détourne des vraies questions » ; mais sur la Ligue elle-même, plus un mot.

² S. Pichon, « La révision » dans *la Justice* du 21 décembre 1883 (thème : malgré les railleries, la ligue existe encore). Même titre pour l'article de C. Pelletan dans le n° du 31.

³ S. Pichon, « Escamotage de la révision », dans *la Justice* du 9 janvier 1884 ; C. Pelletan, « La révision », n° du lendemain.

⁴ *La Justice* du 21 janvier 1884 et *le Temps* du 22. Le seul orateur marquant est Clovis Hugues qui se garde bien de décrire la révision voulue mais réclame le mandat impératif.

⁵ *Le Temps* du 27 février 1884, un peu étonné et daubant une fois de plus sur les ressemblances avec le bonapartisme ; C. Pelletan, « La révision », dans *la Justice* du 28.

⁶ *La Justice* du 25 mai 1884.

le projet restreint de Ferry (voté le 13 août), mais ils ne parlent plus du tout de la Ligue révisionniste, comme si elle n'avait jamais existé ou ne concernait pas la révision. Dans ses nombreux articles sur le sujet, Pichon fait encore une très vague allusion à la Ligue en octobre 1884 puis ne la cite même plus par la suite¹. Le comité de la Seine est attesté pour la dernière fois en décembre.

La conclusion est évidente : comme mouvement national, la Ligue révisionniste n'a jamais existé. Elle n'a été qu'un état-major parisien vite désinvolte et laissant faire le comité de la Seine qui manifestait seul une activité d'ailleurs très réduite. En province, les comités radicaux n'ont pas vraiment adhéré ; une signature à une adresse de soutien, donnée lors d'une réunion hebdomadaire et aussitôt oubliée, n'est qu'un geste de sympathie, nullement un engagement militant. Quant aux journaux radicaux, on ne peut qu'être surpris du contraste entre leur enthousiasme de mars 1883 et leur indifférence bien visible dès le mois suivant.

Il reste à s'interroger sur les causes de cet échec, puisque échec il y a manifestement. L'indifférence de l'opinion publique, souvent soulignée², est sans conteste la principale : malgré une crise économique sérieuse, les Français n'ont pas cru un instant que la révision constitutionnelle représentait une réponse adaptée à leurs difficultés ni une réforme urgente dont dépendait le sort du pays ; l'échec immédiat de la Ligue auprès des conseils généraux est à cet égard significatif. La grande majorité du pays ne s'intéresse pas à la révision et Pichon lui-même doit l'admettre, en le déplorant³.

Comme on l'a déjà noté, le refus, donc l'incapacité de la Ligue à présenter un programme révisionniste clair et précis lui a également beaucoup nui. Le flou des revendications indiquait trop que celles-ci comptaient beaucoup moins que leurs visées politiques sous-jacentes, et que les promoteurs de la Ligue étaient incapables de se mettre d'accord entre eux, et cela offrait une prise facile à l'ironie des opportunistes sur un mouvement incapable de dire où il comptait aller et par quelles voies. La révision n'était qu'un mot d'ordre mythique et vague permettant aux radicaux de serrer les rangs contre les

¹ Comparer ses articles « Une brochure » dans *la Justice* du 4 octobre 1884 et « Révision à faire » dans le n° du 12 décembre suivant.

² Par exemple par Charles de Mazade dans ses chroniques de *la Revue des deux mondes* (15 mars 1883, p. 467, et 15 avril 1883, p. 946-947), *le Temps* du 13 avril 1883, etc.

³ « La révision et le pays », dans *la Justice* du 26 juin 1884.

opportunistes en train de se ressaisir derrière Ferry¹, et cela se voyait trop.

Il convient d'ajouter qu'une partie de la mouvance radicale est restée dès le début réservée, voire hostile. On a cité plus haut les reproches d'Anatole de La Forge, pourtant révisionniste convaincu, ou de Lanessan ; à l'autre extrémité, Alphonse Humbert n'est pas plus convaincu : « J'avoue ne pas être de ceux qui se sont, de prime abord, très fort échauffés pour la Ligue Révisionniste² ». Il exprime ce que beaucoup sans doute pensent sans oser le dire, et bien des adhésions parlementaires n'ont dû relever que du conformisme partisan. Quant au socialisme renaissant et à ses marges, il reste en dehors de la Ligue malgré son antiparlementarisme virulent³.

L'attitude des fondateurs laisse d'ailleurs bien perplexe. Les principaux ténors, comme Clemenceau et Pelletan, ne sont pas des chefs de partis, encore moins des hommes d'appareils, et leur individualisme farouche les rend inaptes à la direction d'un mouvement quelconque, comme leur carrière future le confirmera. Clemenceau donne sa signature mais ne s'intéresse à aucun moment à la Ligue, même s'il défend la cause révisionniste ; Pelletan s'investit au début, rédige le manifeste et les statuts, puis, dès l'été, s'éloigne et laisse la place à des personnalités subalternes. L'absentéisme précoce des notables ôte tout intérêt aux assemblées et cela explique aussi que ces dernières aient été si peu nombreuses. La Ligue n'a pas vécu parce que personne n'a vraiment cru en elle.

Enfin la révision limitée réussie par Ferry en août 1884 a certainement contribué à désarmer le zèle révisionniste. Elle a ulcéré les radicaux mais les a démobilisés : aux élections de 1881, 97 % de leurs élus avaient inscrit la révision à leur programme ; ils ne seront plus que 57 % en 1885⁴.

En somme, la révision et la Ligue, un mythe sorélien confié hâtivement à une structure bâclée, sont deux réalités qui n'ont pas réussi à se confondre. L'adhésion à un grand mouvement national militant n'entraîne pas encore dans les mentalités et les Français de

¹ Le fameux discours de Ferry au Havre (23 octobre 1883) ne comprend pas la formule célèbre « le péril est à gauche », mais celle-ci résume assez correctement les propos tenus.

² « Trop verts ! », dans *l'Intransigeant* du 26 mars 1883.

³ Le célèbre article de Séverine appelant un général pour balayer le parlement paraît dans *le Cri de Paris* du 1^{er} novembre 1883.

⁴ J. Kayser, *Les Grandes batailles du radicalisme*, op. cit., p 141. Il est vrai que le pourcentage remontera un peu par la suite.

1883 n'étaient pas encore prêts à fonder des partis modernes.

Conclusion

On l'a compris : en elle-même, l'histoire de la Ligue révisionniste, négligée par ses amis et méprisée par ses ennemis, est misérable. Son échec, quasi-immédiat, vient du fait évident qu'elle n'est qu'un déguisement assez grossier : la révision compte infiniment moins que l'opposition à Ferry et il est sans doute excessif de voir dans la Ligue « le premier essai » d'unification du radicalisme¹.

Il existera en 1887 une « Ligue antiparlementaire républicaine pour la révision de la constitution² », qui semble n'avoir aucun rapport avec son aînée de 1883, puis, en septembre 1893, une « Ligue pour la révision par le peuple » lancée sans aucun succès par Edouard Vaillant, et il serait facile de suivre ensuite et jusqu'à nos jours les traces de cet antiparlementarisme de gauche souvent virulent : au moment de l'affaire Dreyfus, les sarcasmes d'Émile Zola sur « la louche cuisine du parlementarisme³ » semblent annoncer le spontanéisme contemporain qui confie à « la rue » et aux « luttes » le soin d'exprimer la voix authentique du peuple bafoué par les élites dirigeantes. Plus modestement, on se bornera ici à voir dans la carrière dérisoire de la Ligue révisionniste d'une part l'expression achevée de l'archaïsme institutionnel et de la confusion doctrinale des radicaux, et d'autre part la préfiguration extraordinairement ressemblante de l'aventure boulangiste et de son lamentable avortement. Pour une large part, les hommes, les thèmes et la tactique de 1883 sont semblables à ceux de 1888, comme sont identiques les arrière-pensées politiciennes, l'absence de tout programme précis, la désinvolture des meneurs et l'aspect magique du mot « révision » qui prétend répondre à tout⁴. Quand Laguerre, Laisant et d'autres radicaux lancent le Comité républicain national, il s'agit bien de refaire la Ligue révisionniste, mais cette fois en mieux, avec un porte-drapeau populaire, l'appui tacite des électeurs de droite et une chance paraissant sérieuse de réussir face à un régime affaibli. L'échec

¹ D. Mollenhauer, *op. cit.*, p. 594.

² Archives de la Préfecture de police, Ba 98, 24 juin 1887. La réunion du 23 juin 1887 est présidée par M^c Labori, encore inconnu à l'époque.

³ É. Zola, *Lettre à la France*, 6 janvier 1898.

⁴ « Quand il sera démontré que la révision est impossible, nous ferons la révolution » : cette phrase de Laguerre date non pas du printemps 1888, mais du 17 mars 1883.

cinglant de 1883 n'a visiblement pas été compris par une frange entière du radicalisme.